



COMMUNIQUÉ
Paris, le 25/06/2025

IMMOBILISATION DE 800 000 VÉHICULES ÉQUIPÉS D'AIRBAGS TAKATA : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » SALUE LE COURAGE DU MINISTRE DES TRANSPORTS, PHILIPPE TABAROT.

Ce mardi 24 juin 2025, le gouvernement français, par la voix du ministre des Transports Philippe Tabarot, a décidé de renforcer drastiquement les mesures de sécurité concernant les airbags défectueux du fabricant Takata. Ce sont désormais 800 000 véhicules supplémentaires qui sont concernés par une procédure d'immobilisation immédiate, portant à 2,5 millions le nombre de véhicules visés par un rappel en France, dont 1,7 million de voitures interdites de circuler en raison de ce défaut critique.

Une mesure pour les automobilistes

Cette décision fait suite au tragique accident survenu le 11 juin à Reims, où une femme de 36 ans a perdu la vie après l'explosion de l'airbag de sa Citroën C3 de 2014, un modèle qui jusqu'à présent, n'était pas soumis à cette mesure.

Face à un risque mortel avéré, et malgré les pressions logistiques et économiques, Philippe Tabarot a fait le choix du bon sens et de la protection de la vie humaine. « 40 millions d'automobilistes » salue avec force cette prise de responsabilité.

« Le ministre agit là où d'autres tergiversent : enfin un responsable politique qui met la sécurité des automobilistes au-dessus des considérations industrielles ! » se réjouit Pierre Chasseray, délégué général de l'association « 40 millions d'automobilistes ».

Des solutions concrètes pour les automobilistes impactés

Enfin, un arrêté ministériel prévoit la mise à disposition de véhicules de remplacement pour l'ensemble des automobilistes dont les véhicules doivent être immobilisés en raison du risque que présentent les airbags défectueux.

Cette mesure, à la fois humaine et pragmatique, répond à une inquiétude majeure : comment continuer à se déplacer lorsque son véhicule est mis à l'arrêt sans délai ? Grâce à cette disposition, les usagers impactés ne seront pas abandonnés. Ils bénéficieront d'une solution de mobilité temporaire le temps des vérifications, réparations ou remplacements nécessaires sur leur véhicule.

« Avec Philippe Tabarot, les Français peuvent avoir confiance : c'est un ministre qui agit, protège et décide. Cette mesure est un signal fort envoyé : la vie des automobilistes ne se négocie pas », déclare Philippe Nozière, président de « 40 millions d'automobilistes ».

CONTACTS PRESSE :

Victorine Duval
📧 presse@40ma.net
☎ 06 10 07 48 26

Pierre Chasseray
☎ 07 78 21 24 47

 www.40millionsdautomobilistes.com

 @40MA - 40 Millions d'Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général

 @40millionsdautomobilistes51

➔ **À propos de "40 millions d'automobilistes" :** "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.